

COMMUNIQUE

## MAYOTTE

### Pour une égalité de droit

La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière apporte son soutien aux salariés en grève à Mayotte.

Actuellement, tous les secteurs public et privé sont en lutte pour le respect de l'égalité républicaine, dans l'application du code du travail métropolitain, des conventions collectives nationales et des statuts des trois fonctions publiques : Etat, Département et hospitalière.

La Cgt Force Ouvrière demande aux pouvoirs publics de fournir tous les moyens pour mettre en œuvre le plus rapidement possible les droits liés à la départementalisation sur l'île de Mayotte.

La Cgt Force Ouvrière rappelle qu'il ne peut y avoir de climat social serein sans un véritable dialogue entre tous les acteurs concernés.

Paris, le 10 Novembre 2015

Contact : **Michèle BIAGGI**, Secrétaire Confédérale

☎ 01 40 52 83 85 - 📞 06 09 90 03 45 - ✉ [michele.biaggi@force-ouvriere.fr](mailto:michele.biaggi@force-ouvriere.fr)